

**Pas si
beige
que ça!**



Vous êtes unique,
l'Assemblée nationale
du Québec l'est aussi.
Sortez du cadre!

Technicienne ou technicien en captation et production télévisuelle

26810SRC03703508201

3 emplois occasionnels d'une durée d'un an

1050, rue des Parlementaires à Québec

Date d'entrée en fonction : Janvier

L'Assemblée nationale du Québec compte plus de 700 personnes qui appuient les 125 parlementaires dans leurs fonctions et font rayonner la vie citoyenne.

Travailler pour notre institution, c'est œuvrer pour la société québécoise. Parlementarisme, histoire, culture, architecture, horticulture, protection civile, communications, savoirs culinaires, expertise et production numériques; l'Assemblée nationale est unique en son genre, comme vous!

Mettez en valeur vos talents dans ce lieu d'exception!

Vous possédez ces aptitudes?

- Grande autonomie dans la réalisation de vos mandats;
- Capacité d'adaptation et d'organisation de votre travail considérant l'horaire de travail parfois atypique;
- Connaissances nécessaires des procédures et des normes de fonctionnement des équipements utilisés en production télévisuelle (niveau «Broadcast»).

Mettez vos talents au défi!

CE POSTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOUS AMÈNE À :

- Opérer les équipements requis pour la captation audio et vidéo de travaux parlementaires ou des activités institutionnelles;
- Effectuer les installations, branchements, vérifications, ajustements et réglages nécessaires des appareils en plus d'opérer, sous la supervision du réalisateur, différents équipements de régie tels que la caméra robotisée, l'aiguillage vidéo, la console audio, les blocs de contrôle des caméras, le synthétiseur d'écriture, les serveurs, etc.;
- Opérer les différents types de caméras lors de différents tournages et assurer le paramétrage de tous les équipements en fonction des besoins de la production;
- Installer les équipements et effectuer les vérifications, ajustements et réglages nécessaires lors des activités privées.

Le Centre d'expertise numérique (CEN) soutient l'Assemblée nationale dans son virage numérique des solutions mobiles, innovantes et orientées clients, visant à :

- Rapprocher le citoyen du Parlement grâce à la participation citoyenne et l'interaction;
 - Soutenir les députés et le personnel politique dans l'exercice de leur mandat en transformant les façons de débattre et légiférer;
 - Accueillir et mobiliser les citoyens et en particulier les jeunes;
 - Soutenir le mandat éducatif de l'Assemblée nationale;
 - Apporter une transparence des activités, des travaux parlementaires et structurer l'information;
 - Promouvoir les travaux parlementaires et valorisant l'information et les vidéos.
-

Vous répondez haut la main à ces exigences?

POUR ÊTRE ADMISSIBLE VOUS DEVEZ :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en en électrotechnique, spécialisation en technologies de télédiffusion « *Broadcast* » ou tout autre diplôme d'études collégiales jugé pertinent ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

Un candidat peut soumettre sa candidature s'il est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.

Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur à celle exigée. Le diplôme exigé peut également être compensé par un diplôme d'études collégiales (DEC) non pertinent combiné à une année d'études postsecondaires pertinente.

Chaque année de scolarité manquante peut être également compensée par deux années d'expérience de travail pertinentes aux attributions de l'emploi.

- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions;
- Posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec ;
Une personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou d'un permis de travail peut soumettre sa candidature au présent processus de sélection. Toutefois, elle devra être autorisée à travailler légalement au Canada au moment de sa nomination.
- La personne dont la candidature sera retenue pour occuper cet emploi devra se soumettre aux exigences d'une enquête de sécurité.

Rémunération

Entre 22,48\$ \$ et 37,88 \$ * de l'heure selon expérience.

* *Il s'agit des taux horaires du premier et du dernier échelon en vigueur, majorés de 20,01%, et ce, pour compenser l'absence d'avantages sociaux, comme prévu aux conditions de travail applicables à nos emplois occasionnels.*

***La rémunération est déterminée en fonction de la pertinence de votre scolarité et de vos expériences en lien avec l'emploi. Par conséquent, il est important de bien les détailler dans votre formulaire d'inscription qui servira de référence*

Les montants associés aux différents échelons peuvent être consultés sur le site Web du [Secrétariat du Conseil du trésor](#).

Le nombre d'heures hebdomadaires de travail pour cet emploi est variable et s'adapte aux besoins liés au calendrier des travaux parlementaires.

Un endroit incomparable avec :

- Flexibilité et horaire variable;
- milieu de travail respectueux, inclusif et ouvert à la diversité;
- Café du Parlement, restaurant Le Parlementaire et produits du Québec;
- programme d'accueil personnalisé avec vos nouveaux collègues et la haute direction;
- milieu de travail animé à proximité de Grande Allée Est et des rues du Vieux-Québec.



Travailler dans ce lieu unique vous intéresse?

Du 8 au 21 novembre 2024 à 23 h 59, en cliquant sur « Postuler », faites-nous parvenir un dossier complet incluant :

- un curriculum vitae;
- une lettre de présentation;
- une copie de vos diplômes et certifications.

À l'adresse dotation@assnat.qc.ca en inscrivant « Technicienne ou technicien en captation et production télévisuelle » dans l'objet de votre message.

Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez inscrire s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début (Jour et mois) et de fin (Jour et mois) et années. De plus, pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heures travaillées par semaine ou le nombre d'heures totales effectuées au contrat.

Veuillez noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Nous vous suggérons de conserver une copie de cette offre d'emploi pour consultation ultérieure.

Consultez notre site [Carrières](#) pour voir toutes nos offres et en apprendre davantage sur les lieux exceptionnels de cette institution unique au Québec!

Vous avez des questions?

Pour le processus de sélection :

Martine Bouchard, martine.bouchard@assnat.qc.ca

Pour les attributions de l'emploi :

Martin Roberge, martin.roberge@assnat.qc.ca

La fonction publique du Québec applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres des minorités visibles, des membres des minorités ethniques, des personnes handicapées, des personnes autochtones et des femmes.